

Peio Serbielle n'est plus sous contrôle judiciaire

Publié le 6 janvier 2012 à 04h00

Mis à jour à 07h46

C'était le voeu exprimé par Peio Serbielle dans nos colonnes le 23 décembre : que son contrôle judiciaire soit levé. La justice vient de l'exaucer, après près de six ans d'attente. « C'est plus qu'un soulagement ! », confiait hier soir l'auteur-compositeur et interprète basque. « J'ai toujours passé ma vie à aller rencontrer des gens, à travailler avec des artistes de multiples pays. Chez moi, il n'y a pas de frontières. Ce contrôle judiciaire était une vraie chape de plomb. On m'a empêché de travailler pendant toutes ces années ». Peio Serbielle a déjà un billet d'avion en poche : le 30 avril prochain, il sera en Belgique, pour le festival « Les Voix de la Liberté ».

Interpellé le 3 octobre 2004 pour avoir hébergé des militants d'ETA à Domezain-Berraute (une accusation qu'il conteste), et mis en examen pour complicité d'association de malfaiteurs, Peio Serbielle, aujourd'hui âgé de 56 ans, a déjà purgé seize mois de détention préventive. Il avait été remis en liberté sous contrôle judiciaire il y a bientôt six ans, le 6 février 2006, avec interdiction de quitter la Métropole. Il réside à Charrite-de-Bas et attend toujours d'être jugé. Le juge d'instruction pourrait clore le dossier dans le premier trimestre 2012. Le procès pourrait ainsi avoir lieu en 2013... soit neuf ans après les faits.